



Bordeaux, le 6 mars 2020

INVITATION PRESSE

Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, consacrée « grande cause du quinquennat » par le Président de la République, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a réuni **neuf entreprises de la région, qui mènent une politique exemplaire en matière d'égalité professionnelle**, le :

Lundi 9 mars 2020

Au centre technique de Keolis Bordeaux Métropole

Cette réunion a permis d'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'égalité professionnelle et de rappeler la réglementation en vigueur notamment sur **l'index de l'égalité femmes-hommes, créé par la loi du 5 septembre 2018, qui vise à lutter contre les inégalités de rémunération.**

Depuis le 1er mars 2020, toutes les entreprises de plus de 50 salariés doivent en effet publier cet index sur leur site internet et l'envoyer à l'administration. Si celui-ci est trop bas, les entreprises ont l'obligation de mettre en place un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes.

L'État en Nouvelle-Aquitaine est pleinement mobilisé sur cette question de l'égalité femmes-hommes dans le monde du travail. **En 2019, plus de 2 millions d'euros ont été directement consacrés au soutien des actions menées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dont 230 000 euros spécifiquement pour l'égalité professionnelle.**

Programme :

14h00 : visite du centre technique (salle de contrôle, ateliers...) de l'entreprise Keolis Bordeaux Métropole

14h30 : table ronde avec plusieurs entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine sur la thématique de l'égalité professionnelle

15h30 : point-presse